



AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DU KICKELSBERG À BASSE-HAM (57)



Nature de la mission : DIAG + Mission complète de MOE + Dossier Loi sur l'Eau
Maître d'ouvrage : SODEVAM (pers. Pouvant être contactée : M. ROYNETTE)
Maître d'œuvre : Groupement IN SITUE (mandataire) + BEREST
Montant HT des travaux : De 2010 à ce jour
Année d'exécution : Coût total estimé à 6.800.000euros

Agence BEREST Lorraine – Champagne Ardenne

Z.I. Maisons Rouges – 8 rue du Luxembourg – 57370 PHALSBOURG – Tél. : 03.87.24.41.86 – Fax : 03.87.24.42.97 – Courriel : lorraine@berest.fr



Contexte :

Aménagement et requalification d'une zone de **125 Ha** à vocation d'activités créée en 1975

La Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » souhaite modifier le dossier de création/réalisation de la ZAC du Kickelsberg afin de transformer le tissu monofonctionnel de la ZAC en une opération multifonctionnelle de manière à accueillir et développer :

- Un village artisanal, un golf 9 trous, un espace habitat de 6 hectares ainsi qu'une zone « tampon » maintenue en zone naturelle non constructible entre la ZAC et le Quartier Saint-Louis.

La modification de la ZAC du Kickelsberg vise à répondre à différents objectifs :

- Dynamiser et développer économiquement la ZAC
- Soigner les coutures urbaines
- Réussir la transition entre la fonction industrielle et la fonction résidentielle
- S'intégrer dans un paysage de qualité
- Faire émerger une structuration à l'ensemble de la ZAC
- Répondre durablement à la contrainte hydraulique

Le programme des travaux d'aménagement de la ZAC comporte :

- La réalisation de voiries d'accès, de desserte et de carrefours d'accès
- La création d'espaces publics
- L'aménagement des espaces verts, soit des aménagements paysagers
- La mise en œuvre au droit des voiries projetées de l'ensemble des réseaux nécessaires au fonctionnement de la zone (réseaux de télécommunication et d'électricité enterrés, éclairage public, gaz, AEP et protection incendie, collecte des eaux pluviales – noues paysagères, bassins de stockage – et des canalisations d'eaux usées).



Voie principale

